



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25163971

le,



Greffe

10 DEC. 2025

N° d'entreprise : **0680 943 463**

Nom

(en entier) : **Full Colorz Agency**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Avenue d' Esneux 206, 4130 Esneux****Objet de l'acte : Démission - nomination - Siège**

L'ASSEMBLEE GENERALE du 20 novembre 2025 s'est réunie valablement approuve et acte les décisions suivantes avec effet au 1er décembre 2025:

1. Nomination en tant qu'administrateur de Madame Audrey Di Troia, ayant élu domicile au siège de l'association.

2. Démission de Lucas Galligani de son poste d'administrateur.

3. Transfert du siège à l'adresse suivante :
Rue de la Justice 31D - 4420 Saint-Nicolas

4. L'organe d'administration est composé comme suit :
Présidente : Audrey Di Troia
Secrétaire : Carmen Fays

L'organe d'administration décide de nommer Audrey Di Troia comme personne déléguée à la gestion journalière.

Les administrateurs mandatent à l'unanimité des voix la société J. Jordens srl / Marion de Crombrughe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrughe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).